



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE 2018_055

Séance du 11 décembre 2018	Objet : Aménagement de la forêt Sectionale de Puylaurent
-----------------------------------	---

Date de la convocation : 04 décembre 2018
Date d'affichage : 04 décembre 2018

Membres en exercice : 11
Membres présents : 10
Votants : 10
Vote : Pour : 10 - Contre : 0 - Abstention : 0

L'an deux mille dix-huit et le onze décembre, le Conseil Municipal de la Bastide-Puylaurent s'est réuni sous la présidence de Monsieur Michel TEISSIER, Maire.

Étaient présents les conseillers municipaux : Monsieur Michel TEISSIER, Madame Jacqueline SAUTEREAU, Monsieur Claude JEAN, Monsieur André CROS, Monsieur Daniel CHARDES, Monsieur Jean-Pierre NAUD, Monsieur Vincent POUS, Monsieur André-Jacques TOIRON, Madame Marie-Hélène BERNARD, Madame Danielle LOUCHE.

Absent : Peggy LOUCHE.

Il a été conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil, Madame SAUTEREAU Jacqueline a été désignée pour remplir ces fonctions et les a acceptées.

Le Maire indique que le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur le projet d'aménagement de la forêt Sectionale de Puylaurent établi par l'Office Nationale des Forêts en vertu des dispositions de l'article L 212-1 du Code Forestier.

Il expose les grandes lignes du projet qui comprend :

- Un ensemble d'analyses sur la forêt et son environnement,
- La définition des objectifs assignés à cette forêt,
- Un programme d'actions nécessaires ou souhaitables sur le moyen terme.

Où l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

➔ **ÉMET** un avis favorable au projet d'aménagement forestier proposé.

Publiée le : **18 DEC. 2018**

Ainsi fait et délibéré en mairie les jour, mois et an ci-dessus. Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.
Fait à la Bastide-Puylaurent,
Le 11 décembre 2018
Le Maire, Michel TEISSIER

